

Ce que l'affaire Depardieu nous a appris sur les absurdités du financement du cinéma français

Avec l'avènement de l'ère numérique, l'économie de l'exploitation cinématographique française, fondée sur la mutualisation des pertes et la privatisation des bénéfices, sera complètement bouleversée. Et c'est tant mieux !

Avec Olivier
Babeau

L'affaire Depardieu aura eu le grand mérite non seulement de susciter le débat fiscal mais aussi, de façon plus inattendue **de porter la lumière sur l'inefficacité et l'obsolescence de notre système de financement du cinéma**. La tribune de Vincent Marava^[1] a stigmatisé avec raison les montants exagérés des cachets des acteurs français par rapport à leurs collègues étrangers. Il s'agit en réalité d'une des manifestations les plus choquantes d'un dysfonctionnement général du système qui est encore aujourd'hui tabou.

Rappelons-le, les films français sont aujourd'hui presque tous produits grâce à un préfinancement à 100% des frais. Autrement dit, **le producteur ne prend aucun risque lorsqu'il produit un film, mais engrange en revanche les bénéfices en cas de succès**. Une étude^[2] réalisée en 2005 montrait que, sur les 162 films produits cette année-là, seuls 15 films avaient recouvré leurs dépenses de production et de distribution sur l'ensemble des premières exploitations. Le déficit des dépenses engagées (45% de leur montant) était financé d'une part par les acteurs privés (notamment les chaînes de télévision via leurs obligations d'investissement), d'autre part par les contribuables via la redevance, le crédit d'impôt, les aides régionales et les outils de défiscalisation (SOFICA). Le système est ainsi profondément déresponsabilisant et pervers puisque les producteurs sont couverts contre le risque d'échec mais bénéficient en revanche des succès. **Mutualisation des pertes et privatisation des bénéfices...** cela rappelle précisément ce que l'on a beaucoup reproché aux banques au plus fort de la crise financière !

Comme la montre une remarquable thèse de doctorat^[3], un tel système qui paye tout par avance génère une multitude de dérives : gonflement des devis moyens qui sont essentiellement situés dans les extrêmes (très gros d'un côté, petits de l'autre, et absence presque totale de films de taille moyenne), concentration des producteurs et quasi monopole d'un très petit nombre d'acteurs. Finalement, les buts poursuivis par la politique culturelle en faveur du cinéma ne semblent guère atteints : manque de diversité des films produits, accès populaire limité aux œuvres "ambitieuses" et rayonnement assez faible de notre industrie par les exportations.

Le système français de soutien au cinéma est fondé sur une assomption qui nous semble de plus en plus discutable : celle selon laquelle le cinéma étant un produit "culturel", il n'est par nature pas capable dans la plupart des cas d'être économiquement rentable, ce qui justifie la prise en charge publique du financement (puisque la création culturelle a des externalités positives auprès de ce même public). Or l'industrie du cinéma doit se rendre compte que **l'ère numérique dans laquelle nous entrons va totalement bouleverser l'économie de l'exploitation cinématographique. La place relative de la salle dans les**

recettes va diminuer au profit des multiples formes de consommation en vidéo à la demande. La fenêtre d'exploitation du film va devenir virtuellement infinie, ouvrant des opportunités de rentabilisation et de diffusion des œuvres beaucoup plus diversifiées. Il va devenir possible de sortir d'un système dévoyé et inefficace, le film redevenant, *horresco referens*, un produit comme un autre faisant appel à la prise de risque d'investisseurs, parmi lesquels les investisseurs particuliers via un *crowdfunding* en plein essor. Mais pour que les films français puissent bénéficier du nouvel ordre numérique et trouver un équilibre plus sain, le système actuel de financement doit être totalement refondé et les offres de VàD rendues plus accessibles et attractives (c'est-à-dire moins chères et les catalogues plus diversifiés). Dans la prolongement des travaux en cours de la mission Lescure sur l'avenir de la politique culturelle à l'ère du numérique, les pouvoirs publics devront enfin cesser de justifier par "l'exception culturelle" ce qui n'est au fond qu'une abdication face à des lobbies défendant leurs rentes.

[1] « Les acteurs français sont trop payés », *Le Monde*, 28/12/12.

[2] Rentabilité des investissements dans les films français, note de recherche Olivier Bomsel et Cécile Chamaret (Cerna, octobre 2008).

[3] BARGES E., *Impact de la multiplication des modes de diffusion sur le financement des films français* 2007, Thèse soutenue à l'université Paris Dauphine.